



ASSOCIATION DES FRANÇAISES ET DES FRANÇAIS FONCTIONNAIRES DES INSTITUTIONS COMMUNAUTAIRES ET EUROPEENNES

ORIENTATIONS DE L’AFFCE POUR L’EXERCICE 2020 - 2021

I- PROCHAINS EVENEMENTS

Plusieurs conférences sont en préparation pour la rentrée. Leur organisation dépend des mesures sanitaires en vigueur en Belgique et au sein des institutions européennes. Leur tenue pourrait ainsi être envisagée sous forme électronique (Webinars).

- *Les processus décisionnels de l’Union européenne, par **Serge Guillon** (ex Secrétaire général SGAE, responsable de la session des études européennes de l’ENA) et **Florence Chaltiel** (Professeur de droit public, agrégée) ;*
- *Rencontre avec **Stéphane Séjourné** responsable de la Délégation française LREM au PE ;*
- *Débat sur les élections consulaires (français de l’étranger) et problématiques des fonctionnaires européens ;*
- *2^{ème} round de réunions bilatérales avec l’avocat fiscaliste de l’AFFCE + Conférence sur la fiscalité des fonctionnaires européens, avec le Cabinet d’avocats de l’AFFCE ;*
- *Conférence sur les questions notariales (Suivi de la conférence de mars 2020) ;*
- *Points d’actualité avec le **Représentant permanent français auprès de l’UE***
- *La géopolitique du domaine maritime de la France, Conférence avec le **Colonel P. Ortiz**, Président de l’AOFB ;*
- *Les négociations commerciales internationales avec **Jean-Luc Demarty**;*
- *Une conférence avec **Sébastien Michon** à propos de son livre : « À l’école des eurocrates : La genèse de la vocation européenne » (automne 2019);*
- *Une Conférence sur le système des pensions communautaires;*
- *Une Conférence sur le budget 2021-2027 (MFF);*
- *Une Conférence avec le député des Français de l’étranger **Bénélux**;*
- *Une dégustation de cognac/armagnac et/ou tout autre événement de nature conviviale..*

II- POLITIQUE DE COMMUNICATION

A- REVUE AFFCE

L’AFFCE souhaite continuer de publier sa Revue à destination des fonctionnaires et agents des institutions UE à Bruxelles. Comme l’année passée, l’objectif est de publier **quatre numéros** en 2020/2021

B- SITE WEB DE L’AFFCE ET RESEAUX SOCIAUX

L’AFFCE souhaite maintenir l’attractivité de son site Web (www.affce.eu). Il est important qu’il puisse continuer à être mis à jour, **au moins deux fois par mois**.

Il importe également de mettre à jour, sur une base régulière, la page et le groupe Facebook (<https://www.facebook.com/AFFCE-631537700225891/>) de même que la page et le groupe LINKEDIN de l’AFFCE (<https://www.linkedin.com/company/11735385/admin/>), notamment pour annoncer les événements de l’Association, à l’instar de ce qui a été fait en 2018-2019.

C- INFORMATIONS DIVERSES AUX MEMBRES ET SYMPATHISANTS

L’AFFCE communiquera toutes informations pertinentes à ses membres et sympathisants, en tant que de besoin, comme les années passées, par le biais de circulaires et autres communications ad hoc, comme elle le fait depuis plusieurs années.

III- SERVICES AUX MEMBRES

A- AFFAIRES FISCALES

L’AFFCE va continuer son **Help Desk en matière de fiscalité** et de questions liées à l’établissement en France.

Un suivi particulier continuera sera assuré à propos des questions de CSG et CRDS, et notamment la jurisprudence des tribunaux français et européens.

Par ailleurs, **l’accord conclu avec un premier cabinet d’avocat en matière de PSF, afin de défendre les intérêts de ses membres, reste en vigueur**

L’AFFCE assurera également le suivi de l’accord avec le second Cabinet d’avocat pour tous les aspects de fiscalité en dehors des PSF. Il est prévu de continuer les bilatérales dans le domaine de la fiscalité et d’organiser au moins une conférence en 2020/2021.

Le guide de la fiscalité sera mis à jour au printemps 2021, au moment du lancement de la séquence sur la déclaration fiscale en France. Les membres seront informés sur les questions fiscales, par le biais de Communications régulières.

B- AFFAIRES NOTARIALES

L’AFFCE est pleinement consciente de l’importance des questions de successions internationales pour les Français établis en Belgique de longue date. La Conférence organisée avec une étude de notaire a connu un certain succès.

Notre Association va lancer une discussion pour conclure un accord avec une étude, afin de **disposer d’un help desk pour les membres dans ce domaine.**

C- AFFAIRES STATUTAIRES

En mai 2018, la Commission a adopté son projet de cadre financier pluriannuel. Les discussions vont commencer avec le Parlement européen et le Conseil sur le budget de fonctionnement (nouvelle rubrique VII des MFF). **Suite à l’accord intervenu au Conseil le 21 juillet 2020, l’AFFCE assurera une veille à propos de la mise en œuvre budgétaire ainsi que les conséquences statutaires** qui pourraient en découler, avec les conséquences individuelles pour nos membres et nos collègues.

Par ailleurs, notre association sera très attentive **aux conséquences de la crise sur les rémunérations et les pensions, en particulier dans le contexte de l’adaptation 2020 et de l’application possible de la clause de crise** (art 10 et 11 de l’annexe XI du statut).

L’AFFCE suivra également les **changements dans les modes de travail** qui pourraient résulter de la crise (télétravail, hot desking, horaires de travail etc.) et les conséquences sur les fonctionnaires et agents.

D- RELATIONS AVEC LES AUTORITES FRANÇAISES

L’AFFCE entend maintenir ses bonnes relations avec les autorités françaises. Nous prévoyons d’organiser une Conférence avec le Représentant permanent français auprès de l’UE, à l’automne, si les conditions le permettent.

Notre association entend également continuer les **excellentes relations avec l’Ambassade et le Consulat.**

IV- ASPECTS EUROPEENS

A- COACHING POUR LES CONCOURS ET LA MOBILITE

L’AFFCE va continuer son **Help Desk « Concours EPSO »** et sa participation aux événements qui permettent de sensibiliser les étudiants des grandes écoles et de l’Université, en France.

L'association va poursuivre son offre de **coaching individualisé pour préparer la mobilité ou les panels de chef d'unité et de directeur**, pour les membres qui le souhaitent.

Sur base du bilan du **coaching des lauréats Français** des concours généralistes AD5 et des Young Professional, l’AFFCE se propose de continuer cette action, en liaison avec la RPUE.

B- FRANCOPHONIE

Il s’agit de développer le volet francophone de l’AFFCE, conformément à ses statuts, dans le contexte de la promotion de la culture et de la langue française. L’AFFCE doit relancer ses liens avec la RP OIF auprès de l’UE ; ce qui est crucial **dans le contexte du Brexit et de l’évolution des rapports de force dans le domaine linguistique au sein des institutions européennes.**

V- ADMINISTRATION ET TRESORERIE

A- COTISATIONS

Le suivi mensuel des cotisations continuera d’être assuré, afin de garantir les ressources nécessaires au développement de l’association. Cet aspect est important pour maintenir l’indépendance de notre association qui est parallèle au principe d’indépendance de la fonction publique de l’UE

B- PARTENARIATS ET SUBVENTIONS

Par ailleurs, l’AFFCE a lancé les **négociations avec l’AMFIE** (Association coopérative financière des fonctionnaires internationaux) pour un nouveau sponsoring en 2020.

L’AFFCE étudiera également la possibilité **d’introduire un dossier de subvention dans le contexte du mécanisme qui s’est substitué à la réserve parlementaire**, supprimée en 2018.
